

JEUDI

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (9, 1-8)

En ce temps-là, Jésus monta en barque, refit la traversée, et alla dans sa ville de Capharnaüm. Et voici qu'on lui présenta un paralysé, couché sur une civière. Voyant leur foi, Jésus dit au paralysé : « Confiance, mon enfant, tes péchés sont pardonnés. » Et voici que certains parmi les scribes se disaient : « Celui-là blasphème. »

Mais Jésus, connaissant leurs pensées, demanda : « Pourquoi avez-vous des pensées mauvaises ? En effet, qu'est-ce qui est le plus facile ? Dire : “Tes péchés sont pardonnés”, ou bien dire : “Lève-toi et marche” ? Eh bien ! pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir, sur la terre, de pardonner les péchés... – Jésus s'adressa alors au paralysé – lève-toi, prends ta civière, et rentre dans ta maison. » Il se leva et rentra dans sa maison.

Voyant cela, les foules furent saisies de crainte, et rendirent gloire à Dieu qui a donné un tel pouvoir aux hommes.

- Acclamons la Parole de Dieu

Commentaire

Il est vrai que le pouvoir de pardonner est réservé à Dieu. C'est lui, avant tout, qui est atteint par le péché. Dieu est en quelque sorte vulnérable. C'est parce qu'il nous aime, que Dieu se laisse blesser par nos péchés.

Jésus est touché par la foi des pauvres. Il manifeste aux yeux de tout le monde un pouvoir mystérieux : le pardon des péchés.

Jésus utilise la visibilité de la guérison corporelle pour prouver cette autre guérison spirituelle, celle du péché. Le mal physique est une conséquence du péché. Comment le paralysé aurait-il pu savoir, autrement, qu'il était vraiment pardonné?

Jésus a ce pouvoir de pardonner. Il l'a confié aux humains, à l'Église.